

Commission de Suivi de Site (CSS) EPC France - commune de Cabriès réunion du 14 mai 2018

- Compte-Rendu -

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLEANTS, SUIVANT ARRETE PREFECTORAL DU 12 JANVIER 2018

COLLEGE « ADMINISTRATIONS »

GOUTEYRON Serge	SOUS-PREFET D'AIX-EN-PROVENCE	Représenté
DIAZ Guillaume	DREAL PACA - UT 13	Présent
COUSTES Françoise	ARS - DT 13	Représentée
VARGELLI Philippe	DDTM	Présent
SZROJT Myriam	DIRECCTE- UT 13	Présente
	SIRACEDPC	

COLLEGE « COLLECTIVITES TERRITORIALES »

Titulaires

FABRE-AUBRESPY Hervé	MAIRE DE CABRIES	Présent
BOURQUIN Gérard	MAIRIE DE CABRIES	
MEYSSONNIER Betty	MAIRIE DE CABRIES	
CHAUVOT Bernard	MAIRIE DES PENNES MIRABEAU	Présent
SLISSA Monique	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	Représentée
FREGEAC Olivier	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	Présent
GALLESE Alexandre	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	

Suppléants

BAGARRI Marie-Thérèse	MAIRIE DE CABRIES	
LONG Laurent	MAIRIE DE CABRIES	
GUIONNET Martine	MAIRIE DE CABRIES	
BUCCI Dominique	MAIRIE DES PENNES MIRABEAU	
ARDHUIN Philippe	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	
ALIPHAT Béatrice	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	
MALLIE Richard	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	

COLLEGE « EXPLOITANTS »

Titulaires

GAZADO Fabien	EPC FRANCE	Présent
BIZART Armand	EPC FRANCE	Présent

Suppléants

ROTH Claude	EPC FRANCE	
--------------------	------------	--

COLLEGE « SALARIES »

Titulaire

BENMERABET Mounir	EPC FRANCE	Présent
--------------------------	------------	---------

Suppléant

MIORCEC DE Kerdanet Brunehilde	EPC FRANCE	
---	------------	--

COLLEGE « RIVERAINS »

Titulaires

CATTINO Joseph	ASSOCIATION DEFENSE DU SITE DU REALTOR (ADSR)	Présent
DESHAYES Jacques	CENTRE D'ENTRAINEMENT COURSES DE MARSEILLE	
SORE-LARREGAIN Michel	AIR VOILERIE	

Suppléants

VANDERBRANDE Gérard	ASSOCIATION DEFENSE DU SITE DU REALTOR (ADSR)	
MARSEILLE Christian	CENTRE D'ENTRAINEMENT COURSES DE MARSEILLE	Représenté
ANDREU Bernard	AIR VOILERIE	

PERSONNES QUALIFIEES

SACHER Michel	CYPRES	Présent
CAMBE Arnaud	SDIS 13	Présent

AUTRES PRESENTS NON DESIGNES DANS L'ARRETE PREFECTORAL
COLLEGE « COLLECTIVITES TERRITORIALES »

TRAINAR Nadia	MAIRIE DE CABRIES	
SCATIZZI Roger	MAIRIE DE CABRIES	Présent

COLLEGE « RIVERAINS »

CHARPENTIER Jérôme	CENTRE D'ENTRAINEMENT COURSES DE MARSEILLE	Présent
--------------------	--	---------

La réunion débute à 10h10.

L'accueil est fait par M. Hervé Fabre-Aubrespy, Maire de Cabriès, président de la CSS.
Un tour de table de présentation est effectué.

FORMALITES STATUTAIRES - QUORUM (suivant règlement intérieur du 17 février 2014)

Nombre de membres : 19

Quorum : 10 (la moitié des voix délibératives)

Majorité : 13 (deux-tiers des présents ou représentés)

NOMBRE DE PRESENTS ET REPRESENTES

COLLEGE ETAT (7 VOIX/PERS.) :	3 PRESENTS - 2 POUVOIR / 6	35 VOIX	(/42)
COLLEGE COLLECTIVITES (6 VOIX/PERS.) :	3 PRESENTS - 1 POUVOIR/7	24 VOIX	(/42)
COLLEGE EXPLOITANT (21 VOIX/PERS.) :	2 PRESENTS - 0 POUVOIR/2	42 VOIX	(/42)
COLLEGE SALARIES (42 VOIX/PERS.) :	1 PRESENTS - 0 POUVOIR/1	42 VOIX	(/42)
COLLEGE RIVERAINS (14 VOIX/PERS.) :	1 PRESENT - 1 POUVOIR/3	28 VOIX	(/42)

TOTAL : 10 PRESENTS (NOMMES DANS L'AP) - 4 REPRESENTES = 14 MEMBRES SUR 19 ET 171 VOIX DELIBERATIVES SUR 210 - LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE PEUT DELIBERER VALABLEMENT.

À noter : modifications

1. Collège Riverains : l'AGCESM n'existe plus, elle est remplacée par la société hippique de Marseille et Monsieur Jacques Deshayes est à la retraite
2. Collège Exploitant : M. Bizart va partir à la retraite (en septembre)
3. Collège collectivités territoriales : la commune de Cabriès a désigné de nouveaux membres Roger SCATIZZI et Nadia TRAINAR en titulaires et Madame MEYSSONNIER en suppléante à la place de Mme GUIONNET

Ces changements vont être transmis par le CYPRES aux services de la Préfecture qui s'occupe des Arrêtés Préfectoraux mais le 1^{er} arrêté de composition de la CSS datant de 12 juillet 2013 arrivant à son terme de 5 ans, le renouvellement complet des membres sera être fait en milieu d'année 2018 par les services de la Préfecture.

Les différents points de l'ordre du jour sont abordés.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA CSS DU 16 JANVIER 2017

Un vote est demandé par le président pour l'adoption du compte-rendu de la réunion de la CSS du 26 janvier 2015 ; il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention :

Résolution :
La Commission adopte le compte-rendu la réunion de la CSS du 16 janvier 2017.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 171

DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU BUREAU, REPRESENTANT LES COLLECTIVITES

Pour donner suite au nouvel Arrêté Préfectoral de composition de la CSS (du 12 janvier 2018), les membres de la commission doivent désigner un nouveau membre au bureau, représentant les collectivités.

Madame SLISSA (METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE) est proposée.

Un vote est demandé par le président ; il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention :

Résolution :
Madame SLISSA est désignée comme membre du bureau de la CSS, représentant les collectivités (METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE).

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 171

BILAN ANNUEL 2017 DE LA SOCIETE EPC FRANCE

M. Gazado présente un diaporama (en **annexe**).

Glossaire :

- ✓ DAS = *Domaine d'Activités Stratégiques*
- ✓ UFME = *Unité Mobile de Fabrication d'Explosifs*
- ✓ Normes ISO : *Qualité-18001 / Sécurité-14001 / Environnement-9001*

Précisions :

- ✓ Une douzaine de personnes travaillent sur le site de Cabriès.
- ✓ Depuis 2014, il existe de nouvelles règles, plus strictes qu'auparavant, sur la traçabilité des matières.
- ✓ La formation interne est beaucoup basée sur le retour d'expériences (REX).
- ✓ Le « quart d'heure sécurité » est effectué sur site (chez le client) pour une sensibilisation aux bonnes pratiques.
- ✓ Superficie des dépôts = 200 m² / superficie foncière = 50 ha / superficie clôturée = 2.5 ha. Les détonateurs sont stockés à part des explosifs.
- ✓ De plus en plus, les matières servant à la fabrication d'explosifs sont mélangées sur place, chez le client. Les camions sont stockés à Saint-Martin-de-Crau ; seuls les détonateurs et quelques charges d'amorce viennent de Cabriès.
- ✓ Pour le transport, il existe deux types d'emballage : avec les colis de base, le transport d'explosif est distinct de celui des détonateurs. Un système évolué permet aujourd'hui de transporter simultanément les deux produits.
- ✓ La sirène PPI du quartier de La Voilerie a été réparée.

Question de M. Fabre-Aubrespy : *La protection contre l'incendie prend-elle en compte l'ensemble du site ?*

M. Gazado : Non, seulement les 50 mètres obligatoires, mais il y a eu un grand défrichement de sous-bois il y a deux ans.

Question de M. Frégeac : Le grand incendie est-il passé loin ?

M. Gazado : 1.5 à 2 kilomètres.

M. Fabre-Aubrespy : La principale préoccupation relative à la sûreté concerne le transport. Y-a-t-il des contrôles des trajets empruntés par les camions ?

M. Gazado : Oui, les services de la police nationale sont informés des heures de départ, lieux de livraison, suivi camion... Mais les agressions surviennent surtout à l'arrivée, chez le client (2 attaques il y a quelques années).

M. Bizart : Un tableau journalier relève toutes les opérations.

Question de M. Fabre-Aubrespy : Y-a-t-il des intérimaires ?

Réponse de M. Gazado : C'est possible, après autorisation préfectorale, en particulier sur les binômes de camion. Leur formation est définie par le code du travail. Un seul intérimaire en 2017, l'objectif est de tendre vers zéro.

Question de M. Fabre-Aubrespy : Qui s'occupe des intérimaires à la Préfecture ?

M. Bizart : Le service sûreté.

Question de M. Cattino : Le personnel fait-il l'objet d'un contrôle ?

M. Bizart : Oui, une enquête de police est faite pour toute habilitation.

L'exploitant déplore un article dans la presse, début 2018, à propos d'un retrait d'agrément, qui entraîne immédiatement une inaptitude au poste, et une exclusion du dépôt.

M. Bizart précise la différence entre l'agrément et l'habilitation :

- Les personnes habilitées sont responsables de la garde et de la mise en œuvre des produits explosifs
- L'agrément ne concerne que les personnes qui ont connaissance des mouvements des produits ou qui interviennent en vue de l'entretien des équipements de sûreté.

BILAN DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSEES

M. Diaz présente un diaporama (en **annexe**)

Présentation de la nouvelle instruction gouvernementale relative à la mise à disposition et à la communication d'informations potentiellement sensibles (en **annexe**).

Cette instruction permet de concilier deux obligations a priori opposées : la transparence pour l'information du public et la confidentialité nécessaire à la sûreté des installations.

- Liste de documents communicables (fiches d'information public, résumés non techniques EDD, EI, avis Ae, CR CSS, etc.)
- Liste de documents communicables après occultation des informations non communicables (AP, EDD, EI, rapports IIC, PPI, etc.)
- Documents non communicables :
 - Consultables selon des modalités adaptées et contrôlées (ex : identité des dirigeants, cartes, photos, plans, nature des substances dangereuses utilisées, etc.)
 - Non communicables et non consultables (ex : dispositif de surveillance du site, infos relevant du secret industriel et/ou secret défense, etc.)

À PROPOS DU PPRT

Question de M. Vargelli : le périmètre avait été revu à la baisse et présenté l'année dernière en CSS, mais une autorisation de construction d'un nouveau dépôt cours jusqu'en 2020. Que se passera-t-il à cette date ?

Pour rappel :

- La construction d'un nouveau dépôt a été autorisée afin de réduire les quantités stockées dans les autres dépôts et ainsi de diminuer les distances d'effets des phénomènes dangereux ;
- Le zonage a été calculé pour les effets maximum correspondant aux quantités maximales autorisées ;
- Le dépôt ayant fait l'objet d'une autorisation n'a pas été construit

Réponse de M. Gazado : Aujourd'hui aucune décision n'est prise par l'entreprise concernant la date de construction du nouveau dépôt E. Quoiqu'il en soit la quantité d'explosifs stockée dans les dépôts actuels sera conforme à échéance avec les quantités prescrites par l'arrêté portant prescriptions complémentaires du 4 février 2015.

Question de M. Fabre-Aubrespy : Quelles seraient les répercussions sur le PLU de la commune (adopté en 2017) ?

Réponse de M. Diaz : Aucune, le PPRT tient compte de la diminution du timbrage.

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATION SUR LE PPI

PPI inchangé. Il a été révisé par la préfecture des Bouches-du-Rhône le 17 juin 2016.

Exercice : pas d'exercice avec mise en situation en 2017 mais un test du râteau d'alerte a été effectué le 13 juin 2017.

INFORMATION DU PUBLIC

Les plaquettes d'informations ont été validées par nouveau Préfet. Une réunion va être organisée très prochainement avec mairies et exploitant pour sa diffusion.

Des actions vont être réalisées avec les entreprises de Plan de Campagne sur les risques majeurs en association avec les communes et la Préfecture des Bouches-du-Rhône (affichage réglementaire).

Les différents points de l'ordre du jour ayant été abordés, la réunion se termine à 11h30.

Le Président de la CSS



Hervé FABRE-AUBRESPY
Maire de Cabriès,
Vice-Président de l'Union des Maires

Réunion CSS

CABRIES

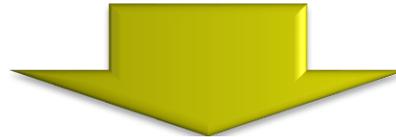
14 mai 2018

BILAN du SGS

Systeme de Gestion de
la Sécurité

Revue de direction mars 2017

- **Bilan des Audits et Inspections (DREAL, IPE, AFAQ, DIRECCTE, ...)**
- **Bilan des actions et des indicateurs 2016**
- **Bilan des accidents du travail – actions correctives**
- **Bilan des RI (remontées Informations et des REX (retour d'expérience))...**



VI – Objectifs stratégiques

Un objectif ça rapporte!

Marché

- **OBJ 1** : Développer la vente de service logistique et dérivé sur SMC (DAS 8)
- **OBJ 2** : Décider de l'avenir des DAS 4 et 7
- **OBJ 3** : Organiser le transfert de clients du DAS 2 vers le DAS 1
- **OBJ 4** : Développer la différenciations des DAS 2 et 6

Interne

- **OBJ 5** : Développer la motivation
- **OBJ 6** : Améliorer la veille
- **OBJ 7** : Accélérer la décision
- **OBJ 8** : Réduire et maîtriser les coûts de revient des produits fabriqués et de négoce
- **OBJ 9** : Améliorer le contrôle (produits et gestion)
- **OBJ 10** : Pérenniser nos activités (Sécurité, Sûreté, Qualité, Environnement, santé)

ACTIONS 2017

Systeme de Gestion de
la Sécurité

✓ Formations réglementaires :

- ❑ **Formation Conducteurs routiers : FIMO (formation initiale minimum obligatoire, 140h) valable 5 ans et FCO (formation continue obligatoire, 35 h) valable 5 ans**
- ❑ **Formation Transport Matière Dangereuse (TMD) de base : Initiale (21 h, valable 5 ans), Recyclage (14h, valable 5 ans).**
- ❑ **Formation Transport Matière Dangereuse (TMD) Classe 1 : Initiale (14 h, valable 5 ans), Recyclage (7h, valable 5 ans).**
- ❑ **Formation du Certificat de Préposé au tir: Initiale (35 h, valable à vie), Recyclage (7h, valable 1 an)**

147 heures de formations réglementaires en 2017 pour le personnel de Cabriès



✓ Formations internes :

- ❑ **Formation Continue en Réunion Qualité Sécurité : 5 réunions en 2017, Actions de sensibilisation (sûreté, bonnes pratiques, consignes...)**
- ❑ **Formation de l'adjointe du chef de dépôt (Rappels réglementation et SGS): 7h**
- ❑ **Formation Traçabilité des explosifs, 7h**
- ❑ **Formation type ¼ h sécurité (7 en 2017)**



- ✓ **Vérifications des installations électriques et foudre : DEKRA le 10/04/2017**
- ✓ **Contrôle des extincteurs : SICLI le 22/03/2017**
- ✓ **Contrôle annuel ADR de tous les camions**
- ✓ **Contrôle des installations de télésurveillance et détection incendie : Stanley**
- ✓ **Suivi strict des EIPS (Eléments Importants Pour la Sécurité) :**
 - Respect des timbrages de dépôt (suivi automatique informatisé avec système d'alerte à 90 % de la valeur limite) : Aucun dépassement en 2017**
 - Vérification de la péremption des produits (suivi informatisé)**
 - Débroussaillage du site : En interne en continu et en sous-traité le 24 et 25 juillet 2017**
 - Réalisation de plan de prévention pour les entreprises extérieures intervenant sur site**
 - Formation (évoqué préalablement)**

- ✓ **Aucun accident ou presque accident Majeur sur le Site en 2017**
- ✓ **1 accident du travail Sans Arrêt (mal de dos en manipulant une palette)**
- ✓ **3 Rex issus des activités du dépôt de Cabriès :**
 - ❑ **Problème d'état des pistes d'accès sur le site de la carrière du Beausset**
 - ❑ **Augmentation du poids de la bobine de cordeau**
 - ❑ **Panne camion UMFE sur la carrière de la madeleine**

✓ **Inspections de l'administration :**

- Inspection par les services de police le 17/01/2018**
- Inspection par la DREAL le 16/10/2017 : 2 écarts et 5 remarques**
 - Poteau incendie : levé**
 - Emballage pyrotechnique : levé**

✓ **Audits internes :**

- Audit Qualité le 14/09/2017**
- 2 Visites QSE sur carrières**

- ✓ **Un exercice POI a eu lieu le 7/11/2017**

- ✓ **Triple certification ISO sur le nouveau référentiel 18001-14001-9001 (nov 2017)**
- ✓ **Remise en état de 280 ml de conduite d'alimentation en eau du poteau incendie (nov 2017)**
- ✓ **Réparation de la sirène PPI (dec 2017)**

Merci de votre attention

Commission Suivi Site de « Cabriès »



EPC-FRANCE  EPC
GROUPE

Réunion du 14/05/2018

Guillaume DIAZ
UD 13 – Equipe « Risques industriels »



Sommaire

- Quorum
- Approbation CR CSS 16 janvier 2017
- Désignation membre représentant des collectivités
- Bilan annuel 2017 EPC France
- Bilan Inspection des Installations Classées
- Instruction gouvernementale relative à la mise à disposition et à la communication d'informations sensibles
- Questions diverses

1. Quorum



2. Approbation CR CSS du 16 janvier 2017

3. Désignation membre représentant des collectivités



4. Bilan annuel 2017 EPC France



5. Bilan Inspection des Installations Classées



Actions de la DREAL (IIC)

- Contrôle des exploitants à plusieurs niveaux :
 - Instruction sur pièces
 - Dossier de demande d'autorisation d'exploiter,
 - Mise à jour d'étude de dangers,
 - Dossier de modification notable.
 - Certains produits de sorties (ex : arrêté) visibles sur :
<http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/rechercheICForm.php>
 - Inspections sur le terrain
 - Programmées,
 - Inopinées,
 - Circonstanciées (événement, plainte).
 - Certains produits de sorties (ex : lettre de conclusion) visibles sur :
http://www.installationsclassees-paca.fr/paca_inspection/inspection.php

Actions DREAL depuis CSS du 16/01/2017

- **EPC France Cabriès**
 - 1 inspection réalisée : 16/10/2017
 - Thématiques : Système de Gestion de la Sécurité, foudre, récolement de l'arrêté préfectoral du 13 novembre 2006
 - 2 écarts :
 - Débit d'eau défense incendie
 - Gestion des déchets : emballages pyrotechniques
 - Ecart inspection précédente soldé (stockage)

6. Instruction gouvernementale relative aux informations sensibles



Instruction gouvernementale

- Instruction du 6 novembre 2017
- Origine : actes de malveillance survenus en 2015 (Saint-Quentin-Fallavier, Berre-l'Etang)
- Liste de documents communicables (fiches d'information public, résumés non techniques EDD EI, avis Ae, CR CSS, etc.)
- Liste de documents communicables après occultation des informations non communicables (AP, EDD, EI, rapports IIC, PPI, etc.)
- Documents non communicables :
 - Consultables selon des modalités adaptées et contrôlées (ex : identité des dirigeants, cartes, photos, plans, nature des substances dangereuses utilisées, etc.)
 - Non communicables et non consultables (ex : dispositif de surveillance du site, infos relevant du secret industriel et/ou secret défense, etc.)

7. Questions diverses



FIN



Commission Suivi Site de « Cabriès »



EPC-FRANCE  EPC
GROUPE

Réunion du 14/05/2018

Guillaume DIAZ
UD 13 – Equipe « Risques industriels »



Sommaire

- Quorum
- Approbation CR CSS 16 janvier 2017
- Désignation membre représentant des collectivités
- Bilan annuel 2017 EPC France
- Bilan Inspection des Installations Classées
- Instruction gouvernementale relative à la mise à disposition et à la communication d'informations sensibles
- Questions diverses

1. Quorum



2. Approbation CR CSS du 16 janvier 2017

3. Désignation membre représentant des collectivités



4. Bilan annuel 2017 EPC France



5. Bilan Inspection des Installations Classées



Actions de la DREAL (IIC)

- Contrôle des exploitants à plusieurs niveaux :
 - Instruction sur pièces
 - Dossier de demande d'autorisation d'exploiter,
 - Mise à jour d'étude de dangers,
 - Dossier de modification notable.
 - Certains produits de sorties (ex : arrêté) visibles sur :
<http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/rechercheICForm.php>
 - Inspections sur le terrain
 - Programmées,
 - Inopinées,
 - Circonstanciées (événement, plainte).
 - Certains produits de sorties (ex : lettre de conclusion) visibles sur :
http://www.installationsclassees-paca.fr/paca_inspection/inspection.php

Actions DREAL depuis CSS du 16/01/2017

- **EPC France Cabriès**
 - 1 inspection réalisée : 16/10/2017
 - Thématiques : Système de Gestion de la Sécurité, foudre, récolement de l'arrêté préfectoral du 13 novembre 2006
 - 2 écarts :
 - Débit d'eau défense incendie
 - Gestion des déchets : emballages pyrotechniques
 - Ecart inspection précédente soldé (stockage)

6. Instruction gouvernementale relative aux informations sensibles



Instruction gouvernementale

- Instruction du 6 novembre 2017
- Origine : actes de malveillance survenus en 2015 (Saint-Quentin-Fallavier, Berre-l'Etang)
- Liste de documents communicables (fiches d'information public, résumés non techniques EDD EI, avis Ae, CR CSS, etc.)
- Liste de documents communicables après occultation des informations non communicables (AP, EDD, EI, rapports IIC, PPI, etc.)
- Documents non communicables :
 - Consultables selon des modalités adaptées et contrôlées (ex : identité des dirigeants, cartes, photos, plans, nature des substances dangereuses utilisées, etc.)
 - Non communicables et non consultables (ex : dispositif de surveillance du site, infos relevant du secret industriel et/ou secret défense, etc.)

7. Questions diverses



FIN

